



St Nazaire le 30 novembre 2022

Lors de la 2ème séance des NAO le 25 novembre, la Direction nous a fait ses propositions:

- 5% d'augmentations générales
- 1,5% d'augmentations individuelles

La Direction a répondu négativement à nos demandes de clause de revoyure et d'intégration de la prime de présentéisme.

**La CFDT, FO et la CGT maintiennent  
leurs revendications :**

- ▶ Pour obtenir un effort supplémentaire sur les AG et son application aux cadres
- ▶ Pour apporter un coup de pouce spécifique à une grande partie des salariés (ouvrier, ATAM, cadre) avec la mise en place d'un talon significatif en Euros.
- ▶ Pour mettre fin à la prime exceptionnelle de présentéisme avec son intégration dans la rémunération
- ▶ Pour obtenir une clause de revoyure au printemps 2023 si l'inflation perdure à des niveaux élevés.

A l'issue de la prochaine séance de négociation, **les 3 OS** appellent l'ensemble des salariés à débrayer ½ h à l'occasion du rassemblement prévu **devant le bâtiment A :**

**Le vendredi 2 décembre à 10h**



Saint-Nazaire le 30 novembre 2022

Lors de la 2ème séance des NAO le 25 novembre, la Direction nous a fait ses propositions:

- 5% d'augmentations générales
- 1,5% d'augmentations individuelles

La Direction a répondu négativement à nos demandes de clause de revoyure et d'intégration de la prime de présentisme.

### La CFDT, FO et la CGT maintiennent

#### leurs revendications :

- ▶ Pour obtenir un effort supplémentaire sur les AG et son application aux cadres
- ▶ Pour apporter un coup de pouce spécifique à une grande partie des salariés (ouvrier, ATAM, cadre), nous réclamons la mise en place d'un talon **significatif** en Euros.
- ▶ Pour mettre fin à la prime « exceptionnelle » de présentisme avec son intégration dans la rémunération
- ▶ Pour obtenir une clause de revoyure au printemps 2023 si l'inflation perdure à des niveaux élevés.

A l'issue de la prochaine séance de négociation, **les 3 OS appellent l'ensemble des salariés à débrayer ½ h à l'occasion du rassemblement prévu**

**Le vendredi 2 décembre à 10 h :  
zone de pause LGV**